

Rapport d'activités du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016

1. Conseil d'administration, Comité exécutif et autres comités

Conseil d'administration

Pour la dernière année d'activités, les membres du conseil d'administration (C. A.) étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec;
1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière;
2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, président de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Les autres administrateurs étaient :

M. Gyslain Loyer, président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec;
M. Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec;
M. Donald Desharnais, administrateur de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec;
M. Carl Bouchard, président des Éleveurs de poulettes du Québec;
M. Christian Trottier, président de Les Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à cinq reprises au cours de la période, une première rencontre par conférence téléphonique le 5 novembre 2015 suivi de 4 rencontres physiques en 2016 soit le 12 janvier, le 19 février, le 3 juin et le 18 octobre.

Comité exécutif

Durant cette période, le Comité exécutif, formé du président et des deux vice-présidents, a tenu une rencontre physique le 22 décembre 2015 et deux conférences téléphoniques le 22 avril et le 5 octobre 2016.

Comité consultatif

Durant la période concernée, le comité consultatif s'est réuni le 11 octobre 2016. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur support au conseil d'administration sur des dossiers techniques et d'orientation.

Au cours de la période, les membres du comité étaient :

Dre Sonja Laurendeau, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments
Mme Silke Schantz, de l'Association des abattoirs avicoles du Québec
Mme Julie Boudreau, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière et Les Couvoiriers du Québec

Dr Ghislain Hébert, de l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec
Mme Nathalie Robin des Éleveurs de volailles du Québec
Dre Martine Boulianne, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
Mme Angèle Hudon-Tanguay, de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec
Dre Claudia Gagné-Fortin, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Mme Lise-Anne Girard, des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du MAPAQ. Au niveau de l'EQCMA, son mandat est de conseiller le conseil d'administration sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et diffuser de l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé s'est réunie à deux reprises, une première fois par conférence téléphonique le 9 février 2016 et le 1er juin 2016 l'équipe a tenu une rencontre physique.

M. Martin Pelletier et Mme Nadia Bergeron ont participé à deux conférences téléphoniques du Réseau aviaire, soit les 21 mars et 20 octobre 2016 pour discuter de cas de laryngotrachéite infectieuse. Ils ont aussi participé à une conférence téléphonique du réseau aviaire le 19 septembre 2016 pour présenter le protocole de l'étude de prévalence de *Mycoplasma synoviae* au Québec.

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dre Martine Boulianne, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
Dre Julie Marie-Eve Brochu-Morin, du MAPAQ
Dre Diane Brodeur, médecin vétérinaire chez Couvoir Boire
Dre Sonia Chénier, du MAPAQ
Dre Julie-Hélène Fairbrother, du MAPAQ
Dr Ghislain Hébert, médecin vétérinaire praticien et chef d'équipe
Dr Benoît Lanthier, médecin vétérinaire chez Demeter Services vétérinaires inc.
Dre Annick Marier, du MAPAQ
Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne
Dr Jean-Pierre Vaillancourt, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
Dr Daniel Venne, médecin vétérinaire chez Couvoir Scott

2. Projets en cours

2.1 Régime d'indemnisation

Débuté en avril 2015, le projet de régime d'indemnisation subventionné dans le cadre du Programme Initiatives Agri-Risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'est poursuivi tout au long de 2016.

Le projet vise à développer et proposer aux partenaires du secteur avicole québécois un régime d'indemnisation collectif afin de couvrir certains coûts et pertes des producteurs et autres intervenants du secteur tels que les abattoirs (incluant transporteurs et équipes de capture d'oiseaux), les couvoirs, les classificateurs et transformateurs d'œufs et les meuneries. Les maladies ciblées sont les 4 maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral de même que la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et la mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Au cours de la dernière année, les activités du projet ont porté essentiellement sur une modélisation ayant permis d'identifier les coûts du régime. Une proposition de régime a été détaillée et présentée aux instances concernées des principaux partenaires de la filière avicole. Toutes les associations de producteurs de même que les associations d'abattoirs, de couvoirs et de meuneries ont entériné le projet et appuyé sa mise en œuvre.

Les prochaines étapes du projet consistent à finaliser certains éléments techniques de couvertures, valider le prix en sollicitant formellement les assureurs potentiels et en définir les paramètres administratifs pour sa mise en œuvre. Une nouvelle demande d'aide financière dans le programme Agri-risques a été soumise au MAPAQ et AAC en mai 2016 afin de mener le projet jusqu'à son déploiement ciblé pour 2017-2018.

2.2 Protocole de biosécurité pour la livraison de poussins et de dindonneaux à la ferme

L'EQCMA, en collaboration avec Les Couvoiriers du Québec, a élaboré un protocole de biosécurité pour la livraison de poussins à la ferme. Un comité s'est réuni à trois reprises physiquement ou par conférence téléphonique au cours de la période concernée. Ce protocole de biosécurité s'adresse aux responsables de la livraison de poussins (fournisseurs) et aux livreurs afin qu'ils prennent, en tout temps, les mesures nécessaires pour minimiser les risques de propagation de maladies à déclaration obligatoire ou autres maladies graves aux troupeaux de volailles. Ce protocole comprend deux niveaux de biosécurité : 1) biosécurité courante (code vert) et 2) biosécurité en situation d'urgence (code orange). Lorsque complété, vraisemblablement en 2017, ce protocole s'ajoutera aux protocoles existants de l'EQCMA. Le protocole doit aussi être validé auprès des couvoirs de dindonneaux afin qu'il puisse aussi s'appliquer à ce secteur.

2.3 Mycoplasma synoviae

Le 19 février 2016, le conseil d'administration a convenu d'aller de l'avant avec une revue de littérature scientifique sur *Mycoplasma synoviae* (MS), une maladie qui a eu des impacts significatifs dans quelques éclosions au Québec au cours des deux ou trois dernières années. De plus, il a été convenu d'obtenir plus d'information sur la prévalence de MS au Québec en faisant une étude de prévalence représentative de tous les types de production. Cette information est importante avant de déterminer si l'EQCMA devrait s'impliquer dans une stratégie de prévention et de contrôle de cette maladie. La revue de littérature a été menée par Dr Jean-Pierre Vaillancourt et un groupe d'étudiant en médecine vétérinaire et complétée en juin 2016. Un protocole d'une étude de prévalence a aussi été développé en cours d'année de façon à amorcer la recherche de financement en vue de sa réalisation prévue pour 2017.

2.4 Stratégie d'euthanasie

Avec la mise en œuvre d'un régime d'indemnisation, l'EQCMA doit être en mesure d'avoir une stratégie d'euthanasie dans les cas de LTI et de MG et aurait avantage à pouvoir aussi intervenir en appui à l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans les cas de maladies déclarables telles que l'influenza aviaire. Le comité consultatif s'est réuni le 11 octobre 2016 pour amorcer ces travaux qui impliquent l'acquisition de matériel spécialisé pour l'euthanasie au CO₂ et le développement d'un protocole pour leur utilisation de façon sécuritaire, efficace et en conformité avec les bonnes pratiques au niveau du bien-être animal.

3. Projets complétés

3.1 Protocole d'intervention pour LTI et MG

Au cours de la dernière année, l'EQCMA a complété une révision importante du contenu du Protocole d'intervention dans les cas de LTI et MG dans les troupeaux de volailles commerciaux au Québec.

3.2 Outil géomatique

L'EQCMA a aussi procédé à une mise à jour significative de son outil géomatique. En décembre 2015, l'EQCMA a rencontré les associations de producteurs pour valider les données existantes et proposer d'ajouter de nouvelles données dans l'outil géomatique. En début 2016, M. Yan Pelcat, consultant, a mené le processus de mise à jour du logiciel, de la base de données des producteurs et donné une formation aux utilisateurs de l'outil géomatique.

3.3 Déclaration obligatoire à l'EQCMA de maladies ciblées

C'est en juin 2016 que les travaux de concertation et d'élaboration règlementaire amorcés en 2011 pour rendre obligatoire la déclaration de tout cas d'une des quatre maladies déclarables

au fédéral, de LTI ou de MG ont été complétés. En effet, après une approbation le 13 juin par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), les amendements réglementaires de chacun des règlements de contingentement ou de production des offices de commercialisation de la volaille étaient publiés le 29 juin dans la Gazette du Québec. Cette nouvelle réglementation oblige les producteurs à déclarer toute éclosion des maladies ciblées et respecter les mesures de biosécurité préconisées par l'EQCMA pour leur éradication suite à une éclosion. De plus, une convention a été signée en août 2016 entre l'EQCMA et les quatre fédérations et syndicats afin de préciser les responsabilités de chacun dans l'application des exigences réglementaires.

4. Cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (MG)

Au cours de la dernière année d'activité, l'EQCMA est intervenue dans une seule éclosion de LTI en octobre 2016 et il n'y a eu aucune éclosion de MG. Le cas de LTI était situé dans le sud de la région de Lanaudière.

5. Échanges entre l'EQCMA et l'industrie avicole des autres provinces

Au cours de la dernière année, il n'y a pas eu de rencontre entre l'EQCMA et l'industrie avicole de l'Ontario sur les mesures d'urgence et ses diverses initiatives en biosécurité et en santé avicole. Des échanges périodiques ont cependant eu lieu avec le Feather Board Command Center (FBCC) sur le projet de régime d'indemnisation puisqu'ils ont aussi un projet similaire en développement.

6. Membres associés

Dans ses statuts, l'EQCMA a créé une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée à ses activités de s'enregistrer afin de recevoir son rapport annuel d'activités et autres documents d'information (p. ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et invitée à d'éventuelles activités de formation et même, dans certains cas, de participer aux activités de comités *ad hoc* ou permanents. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle de l'EQCMA.

Aucun nouveau membre associé ne s'est joint à l'EQCMA durant la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016.

7. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques activités lui ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016 :

- 18 novembre 2015 : Présentation « L'influenza aviaire est-elle à nos portes? » lors du RDV avicole de l'AQINAC à Québec.
- 20 avril 2016 : Présentation « Leçons à retenir de l'éclosion d'IA aux États-Unis au printemps 2015 » lors de l'AGA des Éleveurs de volailles du Québec à Québec.
- 9 mai 2016 : Présentation « Leçons à retenir de l'éclosion d'IA aux États-Unis au printemps 2015 » lors du souper aux homards de l'AQINAC à St-Hyacinthe.
- 12 mai 2016 : Présentation sur l'EQCMA et sa stratégie d'intervention en situation de crise sanitaire à un groupe d'étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.
- 22 septembre 2016 : Présentation sur les mesures de biosécurité préconisée par l'EQCMA et l'EQSP à un séminaire de La Coop fédérée à Montréal.

8. Autres activités

L'EQCMA a participé à l'assemblée annuelle de la Stratégie québécoise en santé et bien-être des animaux le 12 novembre 2015 ainsi qu'aux activités régulières du secteur aviaire de cette stratégie.

Le coordonnateur de l'EQCMA siège à un comité national dont le mandat est de développer une norme de biosécurité pour le transport du bétail, de la volaille et des animaux morts. Ce comité s'est réuni à 6 reprises physiquement ou par conférence téléphonique au cours de la période concernée.

Voici la liste des autres activités dont l'EQCMA a participé entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016 :

- mars 2016 : Consultation nationale sur une stratégie de gestion des urgences en agriculture menée par Agriculture et agroalimentaire Canada
- 15 avril 2016 : Rencontre à Longueuil avec le MAPAQ et l'UPA sur une stratégie québécoise de santé pour les animaux sauvages
- 11 août 2016: Webinar "Count down to cooler weather : 10 steps for backyard biosecurity and healthy flocks this fall", États-Unis.
- 15 septembre 2016: Conférence téléphonique sur les oiseaux de basse-cour avec l'Université Laval.
- 15 septembre 2016 : Webinar « Biosecurity your poultry's defense against avian flu », États-Unis.

9. Remerciements

Les principaux enjeux de la période de novembre 2015 à octobre 2016 furent donc le projet de régime d'indemnisation, la déclaration obligatoire de maladies ciblées, la révision du protocole sur LTI et MG et *Mycoplasma synoviae*. Les activités de l'EQCMA en rapport avec ces dossiers de santé visent l'objectif commun de mieux protéger la filière avicole québécoise.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement les membres du conseil d'administration, ma collègue Nadia et les membres des comités de l'EQCMA pour leur appui tout au long de la dernière année.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr.

Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 31 janvier 2017